



Demande présentée par une école

Une fois que Langues Canada a approuvé l'établissement d'enseignement, la demande est présentée à Orion. La demande, composée du questionnaire de l'établissement, des modalités et de l'acompte, est présentée à Orion.

Examen préliminaire et examen de la documentation

Un examen préliminaire est fait afin d'évaluer la documentation et de cerner toute lacune importante avant l'examen sur place. Parmi les livrables fournis à ce stade, il y a :

- Le rapport d'examen préliminaire – pour exposer en détail les aspects positifs, les faiblesses et les améliorations possibles;
- Le plan d'examen sur place – pour confirmer les renseignements sur la visite, dont la date proposée et l'horaire journalier.

Examen sur place

L'examen sur place a pour but d'assurer que les processus et les documents examinés durant l'examen préliminaire sont utilisés et que le système est mis en pratique conformément aux exigences de la norme. Parmi les livrables fournis à ce stade, il y a :

- Le rapport d'examen sur place – pour exposer en détail les aspects positifs, les faiblesses et les améliorations possibles;
- la recommandation concernant votre accréditation.

Examen de l'accréditation et délivrance du certificat

Un évaluateur principal évalue les résultats de l'examen préliminaire et de l'examen sur place afin de s'assurer de l'exactitude de la recommandation. À ce moment, la délivrance du certificat est approuvée. Le livrable principal à ce stade est le certificat.

Évaluations de maintien

L'accréditation suit un cycle de quatre ans. Deux ans après l'accréditation, un examen de maintien est fait hors site afin d'observer tout changement au système et d'assurer la continuité du respect aux exigences.

Le livrable à ce stade est un rapport d'examen de maintien énonçant les constatations.